



L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise recrute

Un(e) économ(e) de flux

Recrutement contractuel - Emploi à temps complet (35h/semaine)
pour une durée de 1 an renouvelable

L'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise est un syndicat mixte créé en 2005. Territoire alpin situé à l'est du département de la Savoie, la vallée de la Tarentaise s'étend sur 1705 km² regroupant 30 communes en 5 communautés de communes. L'APTIV assure l'animation du projet de territoire et du SCOT, mobilise des financements qui s'inscrivent dans un cadre contractuel, porte des études, mène des actions de communication et accompagne la mise en œuvre d'actions communes à l'échelle de la vallée.

CONTEXTE :

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise porte une démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS), une plateforme de rénovation du logement privé dans le cadre du nouveau « Service Public de Performance Energétique de l'Habitat », ainsi qu'un programme européen LEADER Tarentaise Vanoise, dont une partie de la stratégie est axée autour du changement climatique et de la transition énergétique.

Dans ce cadre l'APTIV souhaite poursuivre sa dynamique en renforçant l'accompagnement des collectivités à la réalisation de travaux de rénovation performants, dans l'objectif de réduire de manière importante la consommation énergétique des bâtiments publics.

L'APTIV souhaite mener cette démarche en parallèle à l'activation par l'Etat du Plan « France Relance » qui prévoit une enveloppe réabondée pour les projets de rénovation énergétique dans le secteur public. Il s'agit d'un véritable levier d'action pour les collectivités pour leur projet d'investissement.

Le recrutement vise donc à proposer aux communes et communautés de communes de Tarentaise, un service de type « assistance à maîtrise d'ouvrage » pour les conseiller techniquement sur la réalisation d'économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

MISSIONS :

1) Accompagner les collectivités dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique

Les communes et communautés de communes ont fait remonter à l'APTIV dans le cadre du « Contrat de Relance et de Transition Ecologique » (CRTE) un nombre conséquent de projets de rénovation énergétique de bâtiments publics (à court et moyen terme). Cependant bon nombre de ceux-ci semble peu performant (1 seul lot de travaux, ...)

Il s'agit d'accompagner ces collectivités, prioritairement celles qui ont peu de services, pour les aider à concrétiser ces travaux en privilégiant une « rénovation globale » : conseils et recommandations techniques, accompagnement à la réalisation d'étude complémentaires si nécessaires (audits énergétiques financés à 80 % par le programme LEADER Tarentaise), montage des dossiers de consultation des entreprises et suivi de chantiers.

2) Accompagner les collectivités assujetties au décret tertiaire

Il s'agit dans un premier temps de recenser le nombre de bâtiments publics concernés en Tarentaise par ce décret (à première vue moins d'une dizaine) et d'accompagner les collectivités concernées : au démarrage, assistance au remplissage du suivi des consommations des bâtiments sur le logiciel OPERAT et recommandations techniques pour réduire progressivement la consommation énergétique des bâtiments concernés (pour rappel atteindre par décennie une consommation d'énergie seuil définie en fonction de la catégorie du bâtiment ou à défaut réduire progressivement la consommation énergétique de 40 % en 2030, 50 % en 2040 ou 60 % en 2050 par rapport à 2010).

3) Pour les collectivités actuellement non accompagnées par le SDES via leurs conseillers en énergie partagé, suivi et préconisation pour leur patrimoine :

Réalisation d'un bilan énergétique global du patrimoine bâti communal ou intercommunal par le suivi des consommations et la visite des bâtiments, présentation aux élus d'une vision globale de leur patrimoine et de leurs dépenses en énergie, préconisations concrètes et hiérarchisées pour réduire les consommations énergétiques (optimisation et petits investissements jusqu'au travaux de rénovation globale), actions de sensibilisation, information sur les différents dispositifs d'aides et les contrats de performance énergétique.

4) Avis technique énergie/urbanisme

Conseil ponctuel et technique sur aspects énergétiques de certains projets présentés au titre du SCOT (constructions de + de 5000 m²) ou pour les nouveaux projets de PLU.

PROFIL :

- Formation supérieure BAC+5 Ingénieur ou équivalent, si possible avec une spécialisation en qualité environnementale du bâtiment
- Expérience appréciée mais débutants acceptés
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales,
- Autonomie et très bonnes capacités d'organisation,
- Qualités d'analyse et de synthèse, disponibilité, dynamisme,
- Permis B

CONDITIONS :

- Poste basé dans les locaux de l'APTV à Moutiers (73), avec nombreux déplacements sur le territoire d'intervention
- Véhicule de service
- Réunions en soirée selon les nécessités du service
- Rémunération selon expérience, CNAS, Plan de déplacement
- Durée du contrat : CDD d'1 an renouvelable.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser au plus tard le **16 avril 2021** à :

Monsieur le Président
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale
133 Quai Saint Réal
73600 MOUTIERS
aptv@tarentaise-vanoise.fr